



N° 2338-2011/ARR/DRH/SDCCR

Date du 9 décembre 2012.

**Rapport  
au  
président de l'assemblée de la province Sud**

---

**OBJET :** Délégation de signature aux directeurs des ressources humaines, des finances et du système d'information de la province Sud dans le cadre de la mutualisation de la cellule administrative et de gestion des moyens (CAGM).

**REF :**

- Délibération n° 79-2010/APS du 21 décembre 2010 *portant modification des délibérations d'organisation de la direction des ressources humaines, de la direction des finances et de la direction du système d'information de la province Sud,*
- arrêté n° 299-2011/ARR/DRH du 20 janvier 2011 *modifiant les arrêtés d'organisation des services de la direction des ressources humaines et de la direction du système d'information de la province Sud ;*
- arrêté n° 300-2011/ARR/DRH du 23 février 2011 *portant délégation de signature au directeur des ressources humaines, des finances et du système d'information de la province Sud dans le cadre de la mutualisation de la cellule administrative et de gestion des moyens.*

**PJ :** Projet d'arrêté.

Par arrêté du 23 février 2011 sus-référencé, et dans le cadre de la mutualisation de la CAGM, il était accordé aux directeurs des ressources humaines, des finances et du système d'information délégation de signature afin de signer tout acte et document relatifs aux activités de gestion administrative et comptable relevant de sa direction.

A l'issue de la démission du président de l'assemblée de la province Sud, et par voie de conséquence, de l'élection du nouvel Exécutif provincial intervenu le 9 novembre dernier, l'arrêté précité a été abrogé implicitement.

Il vous est donc proposé, dans un souci de sécurité juridique, d'adopter un nouvel arrêté portant délégation de signature au profit de ces trois directeurs.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.